

Questions orales

M. MacEachen: Au lieu d'empoisonner l'atmosphère de notre pays avec des déclarations erronées, l'honorable représentant devrait étayer ses dires par des données réelles.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Madame le Président, je serais ravi d'accompagner le ministre à Halifax, Montréal, Toronto ou Vancouver pour qu'il puisse voir ces milliers de Canadiens qui doivent renoncer à leur maison. Le ministre devrait aller trouver nos concitoyens pour leur parler.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Hees: Parlez-nous de Cuba.

LA RAISON DE LA RENCONTRE

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, j'ai une question supplémentaire pour le ministre des Finances. Comme le ministre reconnaît n'avoir rien proposé de précis aux banques pour venir en aide aux propriétaires de maison ou aux cultivateurs, pas plus qu'il ne leur a recommandé expressément de réduire leurs bénéfices, faut-il s'étonner que les banques n'aient rien promis de précis? Quelle était donc la raison exacte de la réunion qui a eu lieu?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, j'ai demandé au député de me donner des chiffres; au lieu de cela, il me présente ses élucubrations.

M. Broadbent: Je vais vous les transmettre.

M. MacEachen: Ce n'est pas suffisant. Je crois avoir obtenu beaucoup mieux des représentants des institutions bancaires, non pas des détails précis, mais l'assurance générale qu'en raison de la situation actuelle, ils feront preuve de la tolérance et de la compassion voulues envers leurs clients. A mon avis, c'est très important. Nous avons réussi à provoquer la même attitude l'an dernier à l'égard d'un problème similaire. Le député préfère des tactiques différentes. Je préfère celles qui donnent des résultats.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

Mlle MacDonald: Montrez-nous-en une.

* * *

LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

LA COMPOSITION DU COMITÉ CONSULTATIF CHARGÉ D'ÉTUDE LE RAPPORT DUBIN

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Madame le Président, j'aimerais poser une question au ministre des Transports. Neuf associations canadiennes touchant de près ou de loin l'aéronautique dénoncent à la fois la façon dont le ministre a composé le comité consultatif ainsi que la façon dont on vérifie l'application concrète des recommandations du rapport Dubin

sur la sécurité aérienne. La composition de la commission d'examen et sa méthode que le ministre vient de proposer, constituent selon eux une manœuvre pour diminuer la valeur de l'excellent travail effectué par la commission d'enquête Dubin. Hier, le ministre a reçu les représentants des neuf associations en question qui lui ont demandé d'apporter des changements tant dans la composition du comité que dans la méthode de vérification adoptée. J'aimerais savoir si le ministre envisage sérieusement de tenir compte des propositions et des recommandations que ces associations lui ont faites hier? Dans le cas contraire, j'aimerais qu'il me dise pourquoi.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, il est exact que j'ai reçu hier les représentants de ces associations. J'avais déjà examiné les différents arguments que le groupe des neuf a avancés. Ils voulaient que je nomme des représentants de leurs différentes associations au comité. Ce n'est pas, à mon avis, une proposition acceptable car elle équivaldrait à reconstituer en quelque sorte la commission Dubin. J'ai beaucoup insisté sur le fait que selon moi la meilleure solution consistant à nommer des personnes compétentes qui ont déjà eu des liens avec l'aéronautique, et à les charger de me conseiller.

La présence de M. McLeish, l'administrateur au sein du comité pose la difficulté la plus grave. Le député a déjà soulevé ce problème à plusieurs reprises. Si j'ai nommé M. McLeish au comité, c'est tout simplement parce que l'administration de l'aéronautique devra faire appliquer les décisions que je prends sur la base des recommandations du comité consultatif, et c'est lui qui en sera responsable. En outre, il donnera son avis au comité consultatif comme il en a le droit. Au cas où il ne le ferait pas, le comité consultatif se priverait d'une source importante de renseignements. J'ai trouvé intéressant que les représentants des différentes associations, de l'ATAC notamment, veulent que M. McLeish soit membre d'office du comité. Qu'il soit membre à part entière du comité consultatif ou qu'il soit membre d'office, cela à mon avis ne fait aucune différence.

● (1430)

LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): J'avertis le ministre que s'il ne change pas d'attitude, il créera un tel état d'antagonisme entre les deux parties qu'elles ne voudront plus attacher foi aux recommandations du rapport Dubin, et qu'elles n'auront plus l'objectivité ou l'indépendance d'esprit nécessaires pour les faire appliquer d'une manière méthodique et sereine. Bref, tout cela nous amène à nous demander si le gouvernement a vraiment l'intention de faire mettre en œuvre les principales recommandations contenues dans le rapport. Quelles mesures le ministre entend-il prendre pour redonner confiance au secteur de l'aéronautique? Quelles mesures propose-t-il pour garantir à la population canadienne que les recommandations du rapport Dubin seront effectivement appliquées telles quelles et non sous une forme diluée?